

NOS SERVICES

CODE BLEU

Le CODE BLEU est un service de consultation à l'intention des intervenants de la construction. Les concepteurs, les promoteurs, les gestionnaires et les autorités compétentes ont régulièrement recours à ce service. Ce service expéditif vise à émettre des éléments de décisions sur différents aspects réglementaires et législatifs du Code du bâtiment.

MENTORAT

Un service connu davantage sous le vocable de "Code coaching", le mentorat est un service d'assistance offert directement à vos bureaux pour développer et parfaire les compétences de mise en application du Code du bâtiment chez le personnel.

EXPERTISE TECHNICO-LÉGALE

La conformité des plans d'exécution à la réglementation en vigueur et la conformité de la construction aux plans d'exécution sont des aspects qui doivent faire l'objet d'une analyse rigoureuse. L'analyse des rapports préparés par d'autres professionnels et le témoignage à titre d'expert sont des services offerts par notre bureau en cas de litige.

MESURES ÉQUIVALENTES OU DIFFÉRENTES

Une procédure notamment prévue dans la Loi sur le bâtiment visant à faire autoriser par la Régie du bâtiment du Québec ou une municipalité, selon le cas, un concept, un produit ou autres aspects non expressément prévus au Code du bâtiment. Cette procédure est généralement utilisée lorsqu'un concept est innovateur et performant ou lorsque la mise en application des exigences du Code du bâtiment devient prohibitive et déraisonnable.

FORMATION

Plusieurs tournées sur l'ensemble du territoire québécois ont été réalisées par Bâti Consult depuis les dernières années pour dispenser de la formation sur le Code du bâtiment et le Code de prévention des incendies. Ces formations à l'intention des effectifs municipaux, des concepteurs et des entrepreneurs visent à mettre à niveau leurs connaissances et leur aisance à naviguer dans la réglementation.

ÉTUDE ET CONSEILS

Réglementation sur le bâtiment

À votre service depuis 10 ans !

BATI
CONSULT SNC



Monsieur,
Madame,

La Loi sur le bâtiment adoptée en 1985 par l'Assemblée nationale a notamment comme enjeu de responsabiliser davantage le concepteur en ce qui a trait au respect de la conformité des plans d'exécution à la réglementation.

Bâti Consult offre des services d'étude et conseils en réglementation sur le bâtiment. Notre bureau met à la disposition des concepteurs une expertise de pointe sur le plan réglementaire. Nos services se traduisent par des études de code, des validations de la conception, des consultations en ligne et tous autres services conseils périphériques à l'intention des concepteurs.

Sylvain Leroux T.P., président de Bâti Consult depuis plus de dix ans est conseiller en réglementation. Bien connu, particulièrement dans le monde municipal en tant que conseiller, formateur et conférencier, le service d'étude et conseils offert par notre bureau s'adresse également à tous les intervenants de la construction.

N'hésitez pas à nous contacter pour de l'information additionnelle sur les services conseils que nous offrons ou visitez notre site Web à l'adresse www.baticonsult.ca.

Sylvain Leroux T.P.
Conseiller en réglementation

Bâti Consult, 110, rue Maurice, Saint-Constant, (Québec) J5A 1R8



Téléphone
450.635.0811
Télexcopieur
450.635.0811



Site Web
www.baticonsult.ca
Courrier électronique
baticonsult@sympatico.ca